

Edit   par le Syndicat des Apiculteurs du Puy-de-D  me

L'APICULTEUR

Auvergnat

N   61 | Juin 2022



CONCOURS 2021 BEAUMONT

Le syndicat des apiculteurs du Puy de Dôme a organisé le concours des miels et des pains d'épices d'Auvergne qui s'est tenu les 20 et 21 Novembre 2021 à la Salle des Fêtes de Beaumont.

Organisé chaque année depuis 29 ans, le concours est ouvert à tous les apiculteurs professionnels et amateurs de notre région.

33 échantillons ont été présentés et évalués par les membres d'un jury composé de 20 personnes.

RÉSULTAT DU CONCOURS DES MIELS

Catégorie Montagne + de 50 ruches

- 1 Or. Samuel LEPELTIER
- 2 Argent. Béatrice PEYRACHON
- 3 Bronze. Andre LEFAURE.

Catégorie Montagne - de 50 ruches

- 1 Or. Raymond LA FLEURIEL
- 2 Argent. Jean François ZORZI
- 3 Bronze. Florent LACROIX

Catégorie Crèmeux

- 1 Or. Angelo PELLIZZARO
- 2 Argent. Laure GOUDOUNEIX
- 3 Bronze. Jean Luc BLANCHON

CONCOURS DES PAINS D'ÉPICES

11 échantillons de pains d'épices ont été jugés par une quinzaine d'enfants

Resultats :

- 1 Or. Celia HUSSER
- 2 Argent. Françoise DUMOUSSET
- 3 Bronze. Angelo PELLIZZARO
- 3 Bronze. Jean-Philippe CLEMENT

Ex Aequo



LES "CAUSERIES" DU SYNDICAT

Le Syndicat a repris une habitude qui avait été interrompue, en particulier en raison de la crise sanitaire, à savoir une "causerie" par mois (hors juillet-août), qui est une mini-conférence suivie d'une discussion sur le sujet choisi.

La première a eu lieu le 6 avril et avait pour thème "les balances connectées à faire soi-même". Une quarantaine d'apiculteurs a assisté à la présentation. Un groupe très intéressé d'une vingtaine de personnes s'est formé pour une mise en pratique collaborative.

Les deux suivantes (après le "bouclage" de ce bulletin) étaient prévues

- le 4 mai, comment changer ses reines sans les marquer et sans les chercher.
- le 1er juin : l'encagement des reines pour le traitement anti-varroa.

Pour les futures réunions, à partir de septembre, les dates et les thèmes seront définis ultérieurement. Vous pouvez suggérer des sujets qui vous paraîtraient intéressants. Vous pouvez aussi proposer d'animer une réunion si vous avez une compétence particulière sur un thème qui serait en rapport de près ou de loin avec l'apiculture (thème "Nature" plus généralement).

LA PAGE DE LA COOPÉRATIVE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a pu cette année se dérouler en "présentiel", sur 2ème convocation, puisque la 1ère convocation n'a pas réuni le quorum.

DÉCÈS D'UN BÉNÉVOLE

Roger Michel est décédé le 13 octobre dernier. C'est un pilier de la Coop qui nous a quittés. Cette personnalité hors normes était très investie dans la vie de la Coop. Chacun de nous gardera de Roger un souvenir émouvant et sympathique. Nous regretterons tous la touche spéciale qu'il apportait à l'ambiance générale, que ce soit à la Coop ou lors des manifestations apicoles.



SEMEZ DES PLANTES MELLIFÈRES

Nous avons à votre disposition des graines de phacélie, de moutarde, de sarrasin, de trèfle blanc, de vesce et de sainfoin.

FOURNITURE D'ESSAIMS

Nous avons sélectionné des apiculteurs locaux susceptibles d'en fournir. La liste est consultable à la coop. Celui qui souhaite acheter des essaims contacte alors directement son fournisseur potentiel pour les commander. La livraison pourra se faire à la coop. Pour rappel : la Coop n'intervient pas dans la transaction entre le fournisseur d'essaims et l'apiculteur.

Mais il est fortement conseillé à chacun de s'entraîner à créer ses propres essaims à partir des colonies qui se révèlent être de bonnes souches. Plusieurs articles dans l'Apiculteur auvergnat des années précédentes (et également dans celui-ci) ont proposé des méthodes simples.

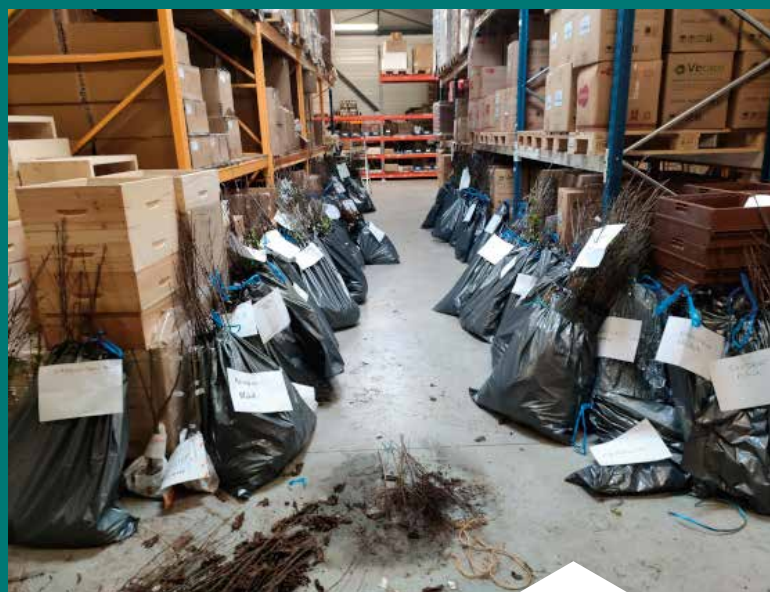
OPÉRATION SYNDICAT + COOP

APPROVISIONNEMENT D'ARBRES ET ARBUSTES MELLIFÈRES

La proposition de commander des arbres et arbustes mellifères, faite en 2020 et renouvelée en 2021, a encore connu un vif succès. Mais pour 2021 des difficultés sont apparues car les pépiniéristes ont été pris de court par de nombreuses commandes inhabituelles, avec pour conséquence pour nous d'une part une livraison plus tardive que prévu, d'autre part des ruptures de stocks pour certaines essences.

Ces problèmes ont considérablement alourdi le travail de l'organisateur de cette opération, que nous tenons à remercier vivement pour tout ce temps passé et son investissement sans faille.

La livraison a pu se faire finalement le 9 mars. Au total près de 4000 plants ont été distribués (5000 si tout avait été livré).



Vue très partielle des commandes préparées

LA FORMATION EN 2022 AU SYNDICAT

Le syndicat développe, chaque année, depuis 2015 un cycle de formation apicole : initiation, perfectionnement et élevage de reines. Ce recul a permis au fil des ans d'adapter et de construire un cursus de formation complet et opérationnel.

Pour être efficaces ces formations reposent sur un socle de connaissances structurées et une pratique encadrée dans le rucher école du syndicat.

LA STRUCTURATION DES APPORTS THÉORIQUES

au travers d'un enchaînement logique et commenté des contenus permet :

- Une bonne compréhension des divers aspects du fonctionnement d'une colonie et des interventions de l'apiculteur dans le temps et dans l'espace en fonction des conditions climatiques et de l'avancement dans la saison.
- Une mémorisation plus facile des divers enseignements : biologie de l'abeille, technologie apicole, botanique, gestion ...
- Une mise en œuvre plus aisée, en situation, des compétences acquises
- Une analyse plus fine de l'état des colonies pour définir les interventions les plus adaptées.

LA PRATIQUE, PAR PETITS GROUPES

encadrée par une équipe de formateurs avec des profils différents, au rucher école permet entre autre de :

- Se familiariser avec les abeilles dans une approche sécurisée pour les débutants
- La découverte concrète du mode de vie des abeilles : biologie, comportements ...
- Une bonne analyse du développement des colonies en utilisant des grilles de visite et de suivi
- Une pratique de l'ensemble des opérations effectuées dans un rucher : essaims artificiels, transvasement, traitements du varroa, récolte ...
- D'acquérir l'ensemble des compétences permettant de gérer un petit rucher

Chaque année un certain nombre d'éléments viennent compléter et enrichir les contenus existants. Par exemple en 2022 des séquences sur le miel et la gestion de son humidité, sur les différents principes d'extraction ont été ajoutées. La mise en place de cas-école, traités en groupe de 4/5 personnes renforcent encore les acquisitions par les échanges entre pairs.

Cette année la distribution du livre hors série Rustica «Installer une ruche et faire son miel» a été appréciée des stagiaires car il constitue une aide efficace pour la révision des différentes opérations découvertes en formation.

La durée des formations de plusieurs jours chacune est la meilleure façon d'ancrer les connaissances et les compétences. L'alternance entre pratique et théorie renforce la mémorisation de toutes les actions essentielles à la pratique d'une apiculture raisonnée. Ce dernier point est renforcé par le fait que les pratiques réalisées au rucher sont calées sur le calendrier réel de développement des colonies.

Le travail et la vie de groupe permettent, aux participants, de développer un réseau d'échanges très utile dans l'apiculture à petite échelle.

La pratique de l'apiculture demande une vue d'ensemble de toutes les opérations à réaliser au rucher tout au long de l'année. Le challenge de l'équipe formation du syndicat est que tous les participants arrivent à ce résultat.

Cette année encore les formations sont complètes. En septembre, les calendriers 2023 seront publiés et les inscriptions ouvertes.

L'équipe formation du syndicat

CREATION D'UN RUCHER PEDAGOGIQUE A VEYRE MONTON

La mairie de Veyre Monton a cette année décidé d'associer les habitants à l'élaboration de projets communaux.

Un des projets présenté lors d'une réunion à la mairie de Veyre Monton par Mr Michel Delmas (apiculteur amateur) est la création d'un rucher pédagogique qui permettrait de sensibiliser les enfants sur le rôle de l'abeille dans l'environnement. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche écoresponsable de la mairie

Ce projet, (parmi trente), a été sélectionné par les élus municipaux et soumis à un vote en ligne par les habitants de la commune. Choisi par les citoyens, il fut validé par la mairie.

Une convention entre la mairie et le syndicat définissant les formalités administratives a été réalisée pour créer ce rucher.

La maintenance de celui-ci, implanté sur un terrain communal, sera assuré par l'apiculteur référent : Mr Delmas. Il devra définir chaque année les besoins et agir pour anticiper le renouvellement des colonies en cas de mortalité afin de maintenir ce rucher en état.

L'apiculteur référent pourra intervenir pour des animations sur l'abeille et les produits de la ruche.

L'extraction pourra se faire en public avec l'assistance des enfants ainsi que la mise en pot et l'étiquetage qui se fera dans la semaine suivante.

Ce projet qui s'inscrit pleinement dans la démarche écoresponsable initiée au Château des Quayres, va se poursuivre avec entre-autre notre atelier compost et l'arrivée de 10 poules et d'un coq.

Nous remercions tous les acteurs de ce projet et principalement les apiculteurs qui se chargent du bien être de nos nouvelles petites amies ailées et qui nous communiquent leur passion...

Vivement de récolter ensemble la nouvelle production.

Bravo et merci à tous les acteurs ayant participé à la réalisation de ce projet!



INFORMATIONS GENERALES

1- DOSSIER "ÉTIQUETAGE DU MIEL"

Un Arrêté Ministériel doit être publié en juillet 2022. Il devrait fixer les nouvelles règles pour les mélanges de miels (les pays d'origine devraient être notés ainsi que les pourcentages) et la mention "origine intra et extra CEE" devrait disparaître.

Une modification de la Directive Miel est aussi en projet: elle devrait mieux protéger les apiculteurs de l'Union Européenne.

2- PLAN POLLINISATEUR :

Un comité de suivi a eu lieu le 8 février 2022. L'UNAF fait partie de ce comité de suivi.

Il manque toujours d'ambition et surtout de nombreuses actions n'ont pas de financement (comme par exemple l'achat de pièges pour le frelon asiatique ainsi que la destruction des nids).

Le prochain Comité de suivi aura lieu le 6 septembre 2022.

3- LA LOI SUR L'ASSURANCE RÉCOLTE

a été votée par le parlement. Elle a, de fait, supprimé le régime des calamités agricoles. Il faudra désormais que chacun s'assure, ce qui aura sûrement des répercussions sur les tarifs des assurances....

4- QUE DISENT LES STATISTIQUES DOUANIÈRES EN 2021

Importations françaises:

Importations Françaises de miel	Tonnes	Prix moyen €/kg
2021	29 292	3,49
2020	34 869	3,25
2019	32 819	3,23

Les volumes baissent: 16%. Les prix montent: 7,4%.

Pour les volumes deux points sont peut-être à prendre en compte: les difficultés des transports internationaux dues à la crise du Covid et un marché mieux servi par l'abondante récolte française de 2019.

Pendant les 7 dernières années, de 2014 à 2020, la France a importé 34 100 tonnes par an.

Pour le prix, on retrouve l'aspect indirect du Covid, mais aussi l'élévation du coût des transports internationaux, car les importations sont souvent contractés en prix «franco» un port européen.

Le coût du transport sur un container de 22 400 kg de miel venant d'Asie serait passé de 0,08 €/kg à plus de 0,50 €/kg. Si cette donnée est exacte, la hausse des prix du miel n'est donc pas allée au produit....

Entre décembre 2020 (3,55 €/kg) et décembre 2021 (3,91 €/kg) la hausse est de 10%, traduisant ainsi la tendance haussière sur les miels importés.

Dans le top 5, en terme de volumes, nous avons

Importations Françaises de miel – Pays	Tonnes	Prix moyen €/kg
Ukraine	6 217	2,25
Espagne	5 575	4,16
Allemagne	3 137	3,96
Chine	2 298	2,42
Belgique	1 799	3,65

Ces 5 pays représentent 65% des importations (19 026 tonnes). Comme d'habitude, il semble évident que l'origine de la récolte est faussée car le pays fournisseur est souvent donné à la place du pays récoltant.

Les volumes récoltés en Belgique ne peuvent approvisionner les volumes exportés par la Belgique. Idem pour de nombreux pays et c'est ainsi que le miel chinois est dissimulé....

En terme de prix, la palme du bon marché reste l'Ukraine, suivi par la Chine puis l'Argentine (1 246 tonnes à 3,02 €/kg).

Dans le top 5, l'Espagne exporte surtout son miel et la présence de ses monofloraux (oranger, romarin, thym) explique le prix au dessus de la moyenne.

Dans les autres pays, il faut citer la Hongrie avec 995 tonnes à 5,40 €/kg, avec principalement le miel d'acacia et comment ne pas signaler les 73 tonnes de la Nouvelle Zélande à 33,80 €/kg (Manuka oblige...).

Exportations:

Les Exportations de miel en 2021 sont de 4 500 tonnes à 6,05 €/kg. Pour faire des comparaisons, en 2019 les chiffres étaient quasiment les mêmes avec 4 436 tonnes à 6,04 €/kg. Les ventes à l'export sont, hélas, surtout de la revente de miel « vrac » importé et non pas (ou peu) du miel récolté en France. On retrouve ainsi la Suède qui nous achète 564 tonnes à 3,20 €/kg, l'Italie 417 tonnes à 4,06 €/kg. Nous exportons sans doute des miels conditionnés en pots vers la Belgique 424 tonnes à 8,93 €/kg et la Suisse 276 tonnes à 8,40 €/kg.

Soldes import-export:

Le solde import-export est de 25 000 tonnes consommées en France, plus la récolte française. Depuis des années, il se dit que le marché français consomme 40 000 tonnes, il se rapproche sans doute de 50 000 tonnes. Vivons avec l'espoir que le marché français poursuive sa croissance dans la consommation de ses propres récoltes.

(article de Alexis Ducloz / Revue Abeilles et Fleurs du mois de mars 2022)

CHÂTEAU DES QUAYRES

C'est avec plaisir que les enfants du Château des Quayres, institution située à Laps, près de Vic le comte, ont pu accueillir 13 ruches et leurs abeilles dans le cadre d'un projet environnemental soutenu par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Monsieur PELIZZARO et Monsieur BRICLOT, apiculteurs du syndicat des apiculteurs du Puy de Dôme en charge de cette activité, sont venus apporter les ruches avant les vacances d'avril 2021. Préalablement à leur installation, les enfants du complexe CORDEE/QUAYRES les ont décorées avec une peinture spécifique, dans le cadre d'un atelier éducatif.

Courant mai, les ruches ont été installées sur les terrasses classées du Château des Quayres. C'est ainsi que nous avons pu les observer butiner tout l'été, dans le parc du Château.

Après un après midi pédagogique en direction des enfants les initiant au monde de l'apiculture, l'extraction du miel s'est déroulée fin juillet. Depuis, les enfants des maisons de la Cordée et du Château des Quayres, peuvent déguster au petit déjeuner, le miel du rucher du Château des Quayres qui a finalement produit une quantité de miel généreuse.

Ce projet va se poursuivre et s'inscrit pleinement dans la démarche écoresponsable initiée au Château des Quayres avec entre-autre notre atelier compost et l'arrivée de 10 poules et d'un coq.

Nous remercions tous les acteurs de ce projet et principalement les apiculteurs qui se chargent du bien être de nos nouvelles petites amies ailées et qui nous communiquent leur passion... Vivement de récolter ensemble la nouvelle production !

L'équipe du Château des Quayres.





Crédit photo : <http://www.walteris-asso.org>

CONVENTION AVEC LE CHÂTEAU DES QUAYRES

Suite à une demande de partenariat du conseil départemental du Puy-de-Dôme, une convention pour la gestion et la maintenance d'un rucher à la maison d'enfants du Château des Quayres a été signée le 7 juin 2021 avec le Syndicat des Apiculteurs du Puy-de-Dôme.

Deux apiculteurs référents ont été nommés par le Syndicat des Apiculteurs pour assurer de façon professionnelle l'entretien et la sécurité autour du rucher, le suivi sanitaire des colonies d'abeilles et animer des séances de sensibilisation auprès des enfants.

Des représentants du Conseil Départemental, du Château des Quayres, du Syndicat et les référents étaient présents pour l'inauguration du rucher le 16 Juin, ainsi que les enfants du Château des Quayres et de la Cordée, autre lieu d'accueil d'enfants situé à Clermont-Ferrand. Une animation avec goûter avait ensuite eu lieu pour le plaisir de tous.

En juin, les 10 ruches sont en place avec un suivi tous les 15 jours.

En juillet nous posons une hausse sur chacune des trois ruches les plus fortes et fin juillet a eu lieu la récolte des trois hausses, suivie de l'extraction du miel.

Le 7 Août, le miel mis en pots a été remis au Château des Quayres pour les enfants.

Un technicien sanitaire apicole est venu le 29 septembre 2021 pour contrôler les ruches.

Pour 2022, une partie du miel sera remise au Château et l'autre aux Correspondants du Conseil Départemental, avec l'espoir que la météo sera plus clémente qu'en 2021 afin d'avoir une meilleure récolte.



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'APICULTURE

LA RUCHE DADANT



La ruche DADANT est une ruche moderne à cadres mobiles très répandue dans les pays francophones. C'est le deuxième modèle le plus utilisé au monde après la Langstroth.

Le modèle Dadant est généralement jugé plus intéressant du fait de la taille importante de son corps qui assure un espace vital plus grand pour la colonie d'abeilles qui peuvent notamment y stocker davantage de réserves pour la période hivernale.

Son inconvénient réside dans les dimensions différentes du corps et de la hausse par rapport aux ruches divisibles dont tous les éléments sont de taille identique. Ceci nécessite l'achat, le stockage, l'utilisation d'éléments (cadres, corps, hausses...) de tailles différentes.

La ruche Dadant a été conçue par **Charles DADANT**. Charles DADANT est né en France le 23 mai 1817 à Vaux-sous-Aubigny en Haute-Marne.

Sa rencontre en 1849 avec l'inventeur Paix de Beauvoys (identifié comme l'auteur de la première ruche à cadres) et la lecture de son ouvrage furent marquants dans sa vie. Ce moment constitue le début de l'apiculture «mobiliste» et ses querelles avec l'apiculture «fixiste».

Charles DADANT émigre en 1863 aux Etats-Unis où il rencontre un apiculteur Moses QUINBY. En s'appuyant sur les données de ce dernier, il crée la ruche à cadres mobiles Dadant en modifiant la ruche Langstroth.

Il rachète le journal « American Bee Journal ». Ce journal avait été fondé en 1861 par Samuel Wagner. Sa parution fut suspendue pendant la guerre civile. A la fin de la guerre Dadant le reprit ce qui lui permit de populariser ses idées sur l'apiculture.

Il fonde en 1863 à Hamilton une usine de fabrication de produits apicoles. Cette usine existe encore de nos jours et reste la propriété de la famille Dadant sous le nom «Dadant & Sons, INC».

A la fin de la guerre de Sécession en 1865, il débute avec 9 colonies dans l'état du Mississippi. Il vend, avec son fils, du miel et de la cire.

Dès 1878 Dadant milite, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, pour que le miel ne soit pas «trafiqué» par diverses adjonctions d'eau, de sucre ou autres produits.



Il aide Langstroth, son ami, à terminer la 2e édition de son livre The hive and the honeybee (La ruche et l'abeille) en 1889. Il publie une version française l'année suivante. Il a aussi écrit le petit cours d'apiculture pratique.

Il est mort le 16 juillet 1902 aux Etats-Unis, dans l'état de l'Illinois à Hamilton.

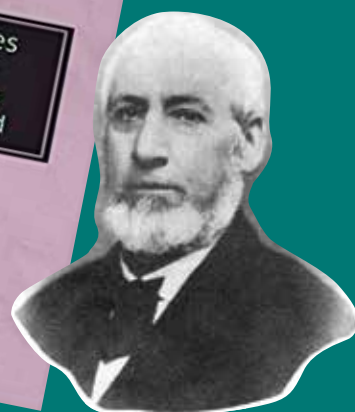
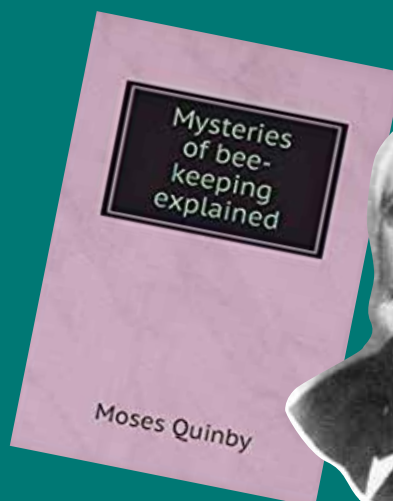
Après la première guerre mondiale le fils de Charles Dadant aida la Belgique à reconstruire son apiculture. Il fut pour cela décoré par le Roi Albert de Belgique.

Les apiculteurs américains ne connaissent pas vraiment Dadant. La plupart d'entre eux utilisent des ruches Langstroth. La France fut plus sensible aux ruches Dadant en partie à cause de l'effet « le Français qui a réussi en Amérique ».



Charles Paix de Beauvoys (1797 - 1864)

Il exerce la médecine dans le canton de Seiches (Maine-et-Loire) jusqu'en 1844, puis s'oriente vers la culture du ver à soie et l'apiculture. Il est l'inventeur d'une ruche qui porte son nom. Il publie en 1847 «le guide de l'apiculteur».



Moses QUINBY (1810 – 1875)

Apiculteur américain inventeur de la ruche à pinces : New Quinby, il est considéré comme le père de l'apiculture pratique et de l'apiculture commerciale. Il est surtout connu comme l'inventeur de l'enfumeur à soufflet. Il ne dépose pas de brevet et le donne à la communauté des apiculteurs. Il est l'auteur de nombreux articles et livres sur l'apiculture.

Guy BATISSE

FAIRE DES ESSAIMS SANS RECHERCHE DE REINE MÉTHODE VIGNOLE



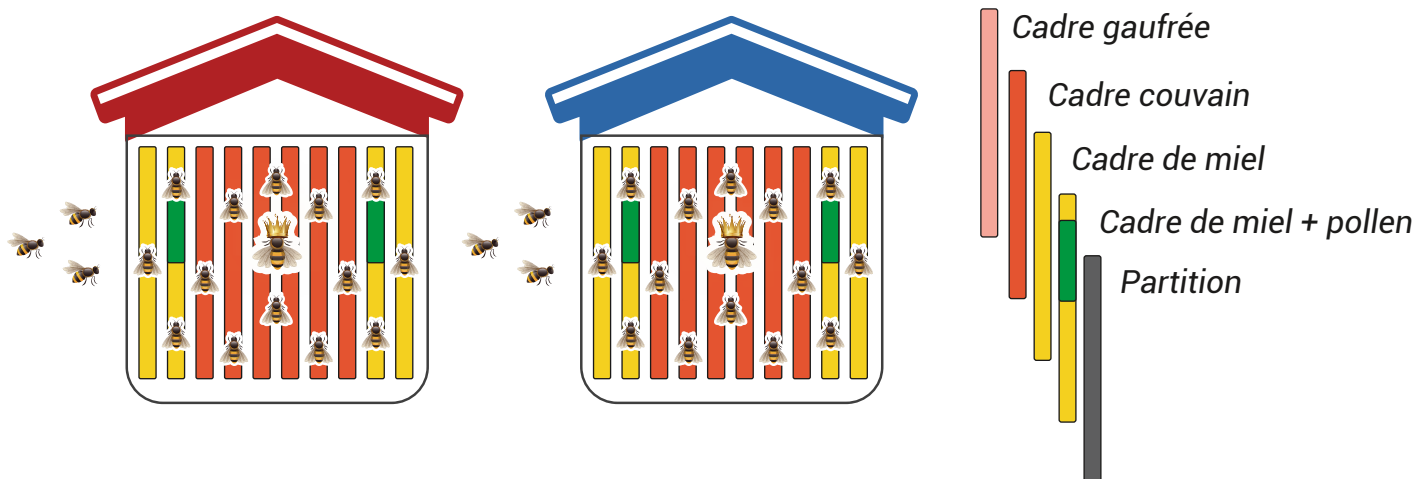
L'essaimage reste une priorité pour tout apiculteur soit pour simplement compenser les pertes annuelles soit pour celui qui désire augmenter son nombre de ruches à coût réduit ou limiter l'essaimage naturel.

Pour cela de nombreuses méthodes existent. Celle qui est le sujet de cet article présente l'avantage de ne pas avoir à faire une recherche de reine.

Elle a été décrite dans le livre: «la ruche – méthode essentiellement pratique» – édition originale 1875 de A. VIGNOLE.

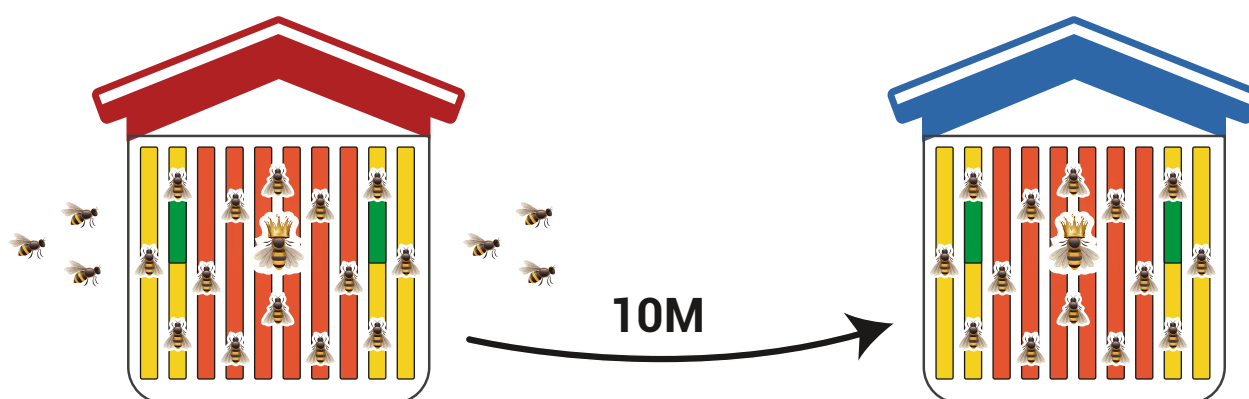
POINT DE DÉPART :

2 ruches relativement fortes



ETAPE 1 :

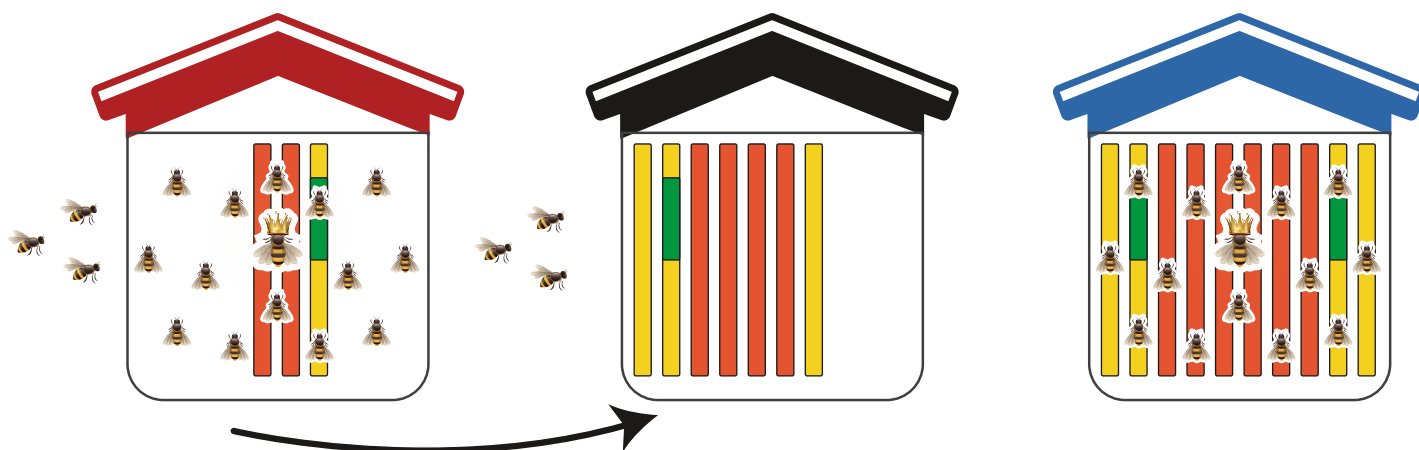
Déplacement d'une ruche d'une dizaine de mètres



Les butineuses de la ruche déplacée reviennent à l'emplacement de la ruche

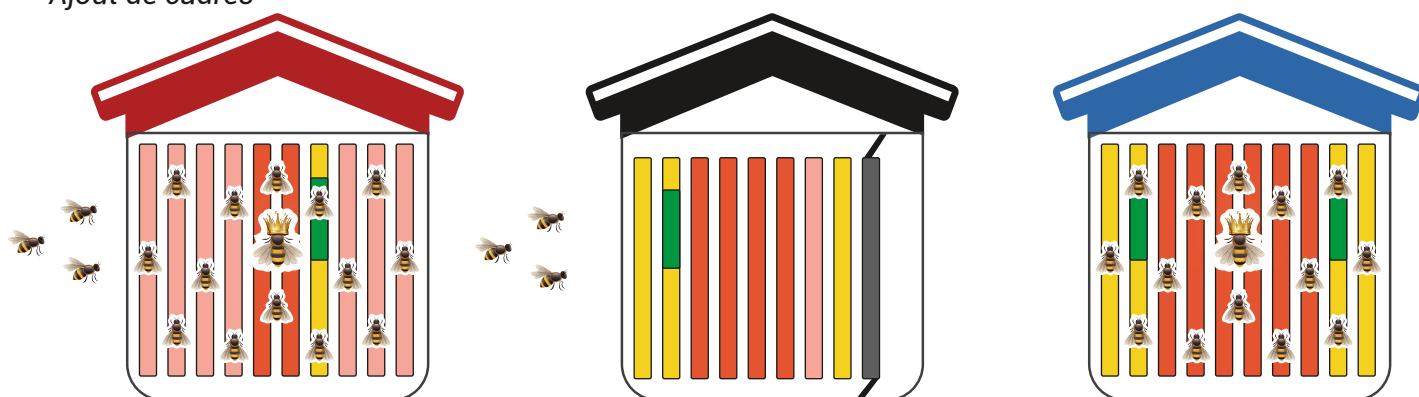
ETAPE 2 :

Ajout d'une ruche vide et transfert de cadres, sauf 3, sans abeilles



ETAPE 3 :

Ajout de cadres



- La première ruche contenant la reine et toutes ses abeilles va rapidement développer du couvain.
- Dans la seconde ruche (l'essaim), le couvain introduit va permettre l'élevage de reines et il va naître progressivement permettant à cette ruche de disposer de nourrices lors du début de ponte de la jeune reine
- Dans la troisième les abeilles les plus vieilles vont rapidement devenir des butineuses et ainsi pourvoir aux besoins de cette colonie.

C'est dans ces changements brutaux de situation que les abeilles font appel à leur plasticité comportementale pour rééquilibrer le nombre d'individus dans chacune des fonctions principales de la ruche.

Au cours de leur vie les abeilles effectuent différentes tâches en fonction de leur âge et du développement de leurs organes. Elles sont successivement nettoyeuses, nourrices, cirières, ventileuses, gardiennes et enfin butineuses. En cas de besoin, elles sont capables de bouleverser cet ordre établi pour les besoins, la sauvegarde de la colonie.

Comme toujours penser à nourrir les colonies après la création des essaims est un gage de réussite.

Guy BATISSE



Saint Mandé le 13/04/2022

Communiqué de presse

Etiquetage de l'origine du miel :

L'étiquetage du miel conditionné en France enfin transparent !

Le 6 avril est paru au journal officiel le décret tant attendu par les apiculteurs rendant enfin **obligatoire** l'étiquetage de tous les pays d'origine des miels constituant un miel de mélange conditionné en France¹. Cet étiquetage doit également présenter la liste des pays d'origine par ordre pondéral décroissant, conformément à « l'exigence de loyauté qui résulte des dispositions du règlement (UE) n° 1169/2011 ».

C'est une grande victoire pour l'UNAF qui se bat avec opiniâtreté depuis 2018, au côté de ses partenaires de l'UFC Que Choisir, de la FFAP et avec l'appui de nombreux parlementaires pour mettre fin à l'opacité de l'origine des miels issus de mélange, jusqu'alors simplement indiquée sous les formulations excessivement vagues de « Mélange de miels originaires de l'UE », « Mélange de miels non originaires de l'UE » ou « Mélange de miels originaires et non originaires de l'UE ».

La France importe plus de 70% de sa consommation nationale², et le miel est l'un des produits les plus victimes de fraudes.

Grâce à ce décret, le consommateur et les producteurs français disposent désormais d'un étiquetage plus transparent des miels d'importation – qui permettra sans aucun doute une meilleure valorisation du terroir et du savoir-faire français.

Face aux soupçons de fraudes importants sur certaines origines de miel³, les miels de France sont, en effet, plus que jamais plébiscités pour leur qualité et leur diversité⁴.

Cependant, ce décret comporte un défaut important puisqu'il ne soumet pas à la même obligation les miels conditionnés hors de France, qui pourront toujours afficher les expressions « Mélange de miels originaires de l'UE », « Mélange de miels non originaires de l'UE » ou « Mélange de miels originaires et non originaires de l'UE ». **L'UNAF condamne cette concurrence déloyale et appelle à une révision urgente de la Directive européenne DIRECTIVE 2001/110/CE**, dite « Directive Miel » pour mettre fin à cette ineptie.

Christian Pons, président de l'UNAF : « face à la concurrence déloyale que représente l'importation de miel étrangers de basse qualité et à bas prix, il était plus que temps que la France respecte enfin sa promesse d'évolution de la réglementation sur ce point d'étiquetage. Nous comptons maintenant sur le gouvernement pour porter une évolution semblable de la réglementation au niveau européen ».

Christian PONS
Président UNAF

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045512100>

² Données FranceAgriMer,

³ Chine et Ukraine notamment – voire Que Choisir, Novembre 2021, « Miels, les fraudes perdurent ».

⁴ 60 millions de consommateurs, Novembre 2021, « Miel de fleurs, prime à la qualité pour le français » et Que Choisir, Novembre 2021, « Miels, les fraudes perdurent ».

Les petites ANNONCES :

Recherche Apiculteur:

L'Association Jean Moulin, propriétaire du site d'Aydat, recherche apiculteur pour mettre des ruches au-dessus du lac et laisser du miel en dépôt pour les vacanciers. Conditions à définir avec le directeur. 04 73 79 48 02

Cède matériel Apiculture :

Pour cause : diminution d'activités.

- 3 essaims en ruches Voirnot 150€/pièce
- 2 ruches vides en bon état
- 4 ruchettes (dont 3 pièges)
- 13 hausses complètes (cadres filés/cirés)
- 4 plateaux
- 2 nourrisseurs couvre-cadres
- 8 couvre-cadres chasse abeilles
- 14 couvre cadres de corps
- 1 toit
- 6 partitions de corps + 8 partitions de hausses
- 30 cadres de corps filés/cirés + 28 filés

Clermont-Ferrand Tel : 06 14 01 60 42

Donne :

Cadres de corps et de hausses de marque Voirnot
TOURNEBISE Nadège Tel. 07 61 18 11 78

A Vendre :

Vente reine Buckfast F1

Souche Primosky, Analolienne, Vsh.

Celule royale 8€

Reine Vierge 10€

Reine Fécondé 28€

Disponible mi-avril

Essain de l'année avec Reine F1 130€

3 cadres de couvain

1 eéserve

Dispo 15 Mai à Septembre.

Jérôme Tel. 06 51 40 49 67

A Vendre :

Vends ruches Voirnot peuplées.

Fûts à Miel état neuf / Pèse ruches

NOUHEN Bernard Tel. 04 73 86 03 96

A Vendre :

Vends essaims sur 6, 10 et 12 cadres

80, 100 et 120€

QUANTIN Philippe Tel. 06 68 11 37 31

4 rue des Vallots Champeyroux 63720 Saint Ignat

A Vendre :

Vends 2 ruches Voirnot avec nombreux éléments.

(2 hausses, cadres de corps, planchers, toîts plats, nourrisseurs... Une des deux ruches n'a servi q'une

seule saison. TRINION Tel. 06 50 99 69 70

A Vendre :

Vends ruches 12 cadres 200€

LEPEIX Tel. 06 73 21 17 29

A Vendre :

Vends ruches Dadant vides d'occasion + hausses

Bon état / Alain Bruchet Issoire Tel. 06 81 60 08 89

A Vendre :

Vends ruches Dadant 10 cadres avec hausses

Rucher sur DALLET Tel. 04 73 83 00 61

A Vendre :

Vend ruchettes 4,5 ou 6 cadres Dadant.

(Champs 63440) - 20€ pièces à débattre.

Tel. 04 73 33 66 69



SYNDICAT DES APICULTEURS DU PUY-DE-DÔME
3 RUE GEORGES CHARPAK, 63960 VEYRE-MONTON

04 73 26 92 20

OUVERTURE LES MERCREDIS DE 08H30 À 12H00 ET DE 14H À 18H
contact@apiculteurs63.fr / www.apiculteurs63.fr

conception & impression : www.arverni.fr - 63122 Ceyrat